

## «Le classement du Palais des Nations et de l'OMC est disproportionné»

Marcellin Barthassat, de Patrimoine Suisse Genève, réagit aux mesures réclamées par Action patrimoine vivant.

**Classer le Palais des Nations** et le bâtiment de l'OMC, voilà ce que réclame l'association Action patrimoine vivant (APV), représentée notamment par Christian Grobet et Erica Deuber-Ziegler. Cette mesure, qui vise à empêcher l'extension de l'OMC, ne fait pas l'unanimité au sein des experts. Interview de Marcellin Barthassat, président de Patrimoine Suisse Genève (ex-Société d'art public).

### Le classement de ces deux bâtiments ne vous semble pas justifié?

Historiquement, le Palais des Nations aurait dû être réalisé par Le Corbusier. L'édifice actuel dû à Flegenhaimer (qui a aussi construit la gare Cornavin) est une architecture «hybride» et pompeuse, elle n'est pas un modèle d'avant-garde. D'autres classements nous semblent plus prioritaires, comme la patinoire des Vernets ou le Musée d'art et d'histoire par exemple.

### Et le bâtiment de l'OMC?

C'est évidemment un bâtiment de qualité mais dont le classement figerait une situation. Or, il faut quand même que le bâtiment puisse s'adapter à des évolutions fonctionnelles. Il serait plus judicieux de



**Marcellin Barthassat.** «Historiquement, le Palais des Nations aurait dû être réalisé par Le Corbusier.» (OLIVIER VOGELANG)

le mettre à l'inventaire. Cela permettrait de négocier son adaptation sous le contrôle des instances du patrimoine. Le nouveau bâtiment prévu ne déprécie pas l'ancien; l'implantation dissociée respecte l'un des principes des Chartes de la restauration.

### Les experts du patrimoine ne sont pas du même avis.

Il n'y a pas qu'une réponse mais plusieurs à débattre pour améliorer le projet. La question de la proportionnalité doit être évaluée, conscients que nous sommes vis-à-vis de la Genève internationale. Celle-ci reste une activité économique et politique très importante pour le canton. A cet égard, Patrimoine

suisse soutient le plan directeur dit «Jardins des Nations». Ces deux demandes de classement nous semblent plus réactives que prospectives.

### Vous êtes donc favorable au projet d'extension de l'OMC?

Oui, mais avec des réserves que nous avons transmises aux autorités. Les barrières qui vont épiéter dans le parc Barton devraient faire l'objet d'un concours pour assurer un traitement de qualité. Si le parc reste un lieu de promenade en bonne partie accessible, il faut trouver des solutions réfléchies, architecturées et harmonieuses avec le paysage du lac.

*Propos recueillis  
par Christian Bernet*